

REPRÉSENTATIVITÉ MESURE 2025-2029

Déclarez vos effectifs salariés !





POURQUOI PARTICIPER À LA MESURE DE LA REPRÉSENTATIVITÉ ?

Représentants légaux, ceci vous concerne !

La représentativité d'une organisation professionnelle dans son secteur est cruciale dans le cadre des **négociations politiques et sociales** (grille salariale E1, E2...C4, prime d'ancienneté, congés pour événements familiaux et autres, etc.).

Convention collective nationale de l'Immobilier

En communiquant vos données,

vous contribuez à **renforcer notre position à TOUS.**



COMMENT SE MESURE LA REPRÉSENTATIVITÉ ?

Plusieurs critères sont requis pour mesurer la représentativité d'une organisation patronale.

1 critère essentiel : l'audience

= nombre d'entreprises adhérentes

+ nombre de salariés employés par ces entreprises

DÉCLAREZ VOS EFFECTIFS

De quoi avons-nous besoin ?



- **Vos effectifs en décembre 2022** (pas avant, pas après ;-))
Si besoin, référez-vous à la déclaration sociale nominative (DSN) que vous avez faite en janvier 2023
- **Tous les contrats de travail en cours** en décembre 2022, dans vos agences principales et succursales, doivent être comptabilisés.
 - ✓ Même un seul jour travaillé compte !
 - ✓ Prendre en compte tous les salariés (dont dirigeants salariés), apprentis, les CDI et les CDD, en temps plein ou partiel
 - ✓ Ne pas compter : intérimaires et stagiaires

JE SUIS PRÊT À PARTICIPER À L'ENQUÊTE : OÙ ET COMMENT DÉCLARER MES SALARIÉS ?

en 3 clics sur hub.fnaim.fr > MES COMPTES > Représentativité

FNAIM Mes comptes antoine.fnaim@gmail.com

MES STRUCTURES

Mes structures > MON AGENCE FNAIM

Établissement principal - N°Adh : 919794

DÉCLARATION EFFECTIFS EN DÉCEMBRE 2022

(1) nombre de contrats de travail en cours au mois de décembre 2022. Même un seul jour travaillé compte. Sont compris tous les salariés y compris les dirigeants, apprentis, CDI, CDD, temps plein ou partiel. Ne pas compter les intérimaires et stagiaires.

(2) en cours au mois de décembre 2022

(3) nombre de dirigeants non-salariés affiliés à la sécurité sociale des indépendants au cours de l'année 2023

IMPORTANT : si aucun salarié / agent co. / DNS > mettre 0 dans chaque case.

N° Compte	Dénomination comm.	Localité	Type	Nb salariés ⁽¹⁾	Nb agents co. ⁽²⁾	Nb DNS ⁽³⁾	Déclarer
919794	MON AGENCE FNAIM	75008 PARIS 08	Principal				
919802	GRUPE ESI TEST	92400 COURBEVOIE	Succursale				



AGENTS COMMERCIAUX ET DIRIGEANTS NON-SALARIÉS : POURQUOI ?

Agents co > pour mieux vous connaître

Dirigeants non-salariés > pour la représentativité du MEDEF où siège la FNAIM

Les 3 colonnes doivent être complétées.

Si pas de salarié ou pas d'agents co. ou pas de DNS > mettre 0

Mes comptes antoine.fnaim@gmail.com

MES STRUCTURES

Mes structures > MON AGENCE FNAIM

Établissement principal - N°Adh : 919794

DÉCLARATION EFFECTIFS EN DÉCEMBRE 2022

(1) nombre de contrats de travail en cours au mois de décembre 2022. Même un seul jour travaillé compte. Sont compris tous les salariés y compris les dirigeants, apprentis, CDI, CDD, temps plein ou partiel. Ne pas compter les intérimaires et stagiaires.

(2) en cours au mois de décembre 2022

(3) nombre de dirigeants non-salariés affiliés à la sécurité sociale des indépendants au cours de l'année 2023

IMPORTANT : si aucun salarié / agent co. / DNS > mettre 0 dans chaque case.

N° Compte	Dénomination comm.	Localité	Type	Nb salariés ⁽¹⁾	Nb agents co. ⁽²⁾	Nb DNS ⁽³⁾	Déclarer
919794	MON AGENCE FNAIM	75008 PARIS 08	Principal				
919802	GROUPE ESI TEST	92400 COURBEVOIE	Succursale				



À TOUS...

POUR :

- VOTRE CONTRIBUTION

et

- VOTRE ENGAGEMENT SYNDICAL

MERCI !

ENSEMBLE PLUS FORT
« REPRÉSENTATIVITÉ »

Nous avons besoin de vous.
Déclarez vos effectifs !

On vous explique pourquoi :

- ◆ Pour que la FNAIM reste la **première organisation professionnelle** d'employeurs représentative dans la branche de l'immobilier
- ◆ Pour continuer de **défendre au mieux vos intérêts**

Votre contribution est indispensable, **rendez-vous sur le Hub FNAIM** : hub.fnaim.fr > Mes Comptes

